

*Date de dépôt : 24 août 2022*

## **Réponse du Conseil d'Etat à la question écrite urgente de Mme Joëlle Fiss : Incendies au Lignon**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 24 juin 2022, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*La cité du Lignon a été victime de fréquents départs d'incendies depuis quelques années, ce qui a plongé la population de ce grand ensemble de la rive droite dans l'angoisse et la peur d'un incendie de grande ampleur.*

*Les modes opératoires divergent<sup>1</sup> ; parfois, le feu est bouté aux locaux de poubelles dans les caves, directement sur des véhicules ou dans un débarras d'encombrants. Si ces incendies n'ont heureusement pas eu de conséquences graves, il est évidemment urgent d'y mettre un terme. Les autorités de Vernier ont déployé un effectif maximal pour mettre un terme à cette situation. Le 17 mai dernier, une motion votée à l'unanimité par le Conseil municipal de Vernier<sup>2</sup> a exigé des mesures nouvelles pour sécuriser les locaux mais également pour renforcer la coordination avec la police cantonale.*

---

<sup>1</sup> <https://www.tdg.ch/les-pompiers-de-retour-au-lignon-pour-un-feu-de-container-a-poubelles-388707256877>

<sup>2</sup> <https://www.tdg.ch/autorites-et-municipal-unis-contre-les-feux-du-lignon-907016163842>

*Le Conseil d'Etat est respectueusement invité à répondre aux questions suivantes :*

- 1. Combien de feux ont été constatés au Lignon depuis cinq ans ?**
- 2. Combien de feux sont d'origine criminelle ?**
- 3. Combien d'interventions de la police (effectifs déployés) ont été enregistrées ? Combien d'interpellations ?**
- 4. Quelles actions de prévention ont été mises en place par la police cantonale ?**
- 5. Est-ce que ces feux volontaires pourraient être liés à d'autres activités criminelles, le trafic de drogue par exemple ?**

*Que le Conseil d'Etat soit d'avance remercié de toutes les réponses qu'il donnera à la présente question écrite.*

## **RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT**

Les réponses du Conseil d'Etat aux différentes interrogations que contient la présente question écrite urgente sont les suivantes :

- 1. Combien de feux ont été constatés au Lignon depuis cinq ans ?**

– 2018 : 17

– 2019 : 18

– 2020 : 25

– 2021 : 21

– 2022 : 15 (1<sup>er</sup> semestre)

– **Total : 96**

– (Source : Police judiciaire [ci-après : PJ], brigade criminelle)

– Il sied de préciser que la grande majorité de ces cas sont des incendies de détritux ou de poubelles, tant à l'extérieur que dans les locaux prévus à cet effet, dans les allées, devant les bâtiments ou dans les caves.

## 2. *Combien de feux sont d'origine criminelle ?*

- 2018 : 12 criminels      2 indéterminés
- 2019 : 9 criminels      5 indéterminés
- 2020 : 18 criminels     4 indéterminés
- 2021 : 10 criminels     6 indéterminés
- 2022 : 10 criminels     2 indéterminés (1<sup>er</sup> semestre)
- **Total : 59 criminels      19 indéterminés**

– Les 18 cas d'incendies restants sont dus à de la négligence ou à des problèmes techniques.

– (Source : PJ, brigade criminelle)

## 3. *Combien d'interventions de la police (effectifs déployés) ont été enregistrées ? Combien d'interpellations ?*

– Pour chaque incendie, au minimum une patrouille de policiers en uniforme est engagée sur les lieux ainsi que le commissaire de terrain. Ce dernier fait appel, en cas de besoin, à la brigade de police technique et scientifique (BPTS) et au service d'enquête de la PJ.

– En tout, la police a procédé à 7 interpellations ayant permis de résoudre plusieurs cas (séries).

## 4. *Quelles actions de prévention ont été mises en place par la police cantonale ?*

– La police de proximité, avec l'appui de la direction des opérations, a mis en place des actions, tant préventives que répressives et dissuasives, afin, notamment, d'interpeller et d'identifier le ou les auteurs de ces incendies. Ces mesures ont été coordonnées avec les agents de la police municipale de Vernier afin de déployer ce dispositif de manière efficiente. Des échanges ont lieu régulièrement entre les îlotiers de la police cantonale, de la police municipale, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), les correspondants de nuit et les différents partenaires, tels que les habitants et l'entreprise de sécurité mandatée par le comité central du Lignon. Un stand de prévention, regroupant les différents partenaires sécuritaires, comme les polices cantonale et municipale de Vernier ainsi que les pompiers, a été organisé par la mairie le 16 juillet dernier. Depuis le début de l'été, un poste de police mobile de la police de proximité a également été déployé sur la place du Lignon, à raison de 2 demi-journées par semaine.

– Pour sa part, la police judiciaire gère les enquêtes sous la direction d'un procureur.

5. *Est-ce que ces feux volontaires pourraient être liés à d'autres activités criminelles, le trafic de drogue par exemple ?*

– A la connaissance de la police, ces incendies n'ont aucun lien avec d'autres activités criminelles, comme le trafic de drogue par exemple. Il s'agit de pyromanes isolés (adultes) et/ou de jeunes qui prennent plaisir à mettre le feu à des détritrus ou à des poubelles.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI

Le président :  
Mauro POGGIA